

Prestations de la Pharmacie Dr C. Repond



Contexte:

Notre pharmacie fait partie des pharmacies conventionnées (RBP IV/1). Elle est habilitée à proposer des prestations remboursées par la caisse d'assurance maladie de base sur la base des points tarifaires acceptés par Santésuisse.

Catalogue de prestations :

Entretiens & Conseils



ZSA K.H.	tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Entretien/suivi d'adhésion	5-45	Selon fréquence et nombre médicaments ²
Préparation d'un semainier	20	21.60 ²
Conseils aux voyageurs	-	10 ¹
Informatisation et contrôle de carnet de vaccination	-	30

Analyses & Dépistages

	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Analyse Urine	-	10
Mesure du Poids / Taille / BMI	-	5 ¹
Mesure de Glycémie	-	10
Mesure de Tension	-	8 ¹
Cardio-Check	-	49
Dépistage du sang dans les selles	-	30 ²
Dépistage allergies (aéro-allergènes)	-	70
Dépistage de carence en fer	-	50
Prestation NetCare (médicaments non compris)	-	30 ²
Suivi asthmatique (3 entretiens et 2 spirométries)	-	280 ²

Autres services

		1	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Pilule du lendemain			-	35 / 45
Locations de matériel			-	Selon matériel et durée
Petits pansements	(matériel compris)		-	10
Soins des plaies	(matériel compris)		-	30
Acte de vacciner	(prix du vaccin non compris)		-	30 ²

Autres prestations RBP IV

		1	Points tarifaires	Tarif de la prestation (SFr.)
Validation médicament			4	4.30 ²
Validation traitements			3	3.25 ²
Service d'urgence			16	17.30 ²
Prise sous surveillance			10	10.80 ²
Remise fractionnée			5	5.40 ²
Substitution			Max 20	Max 21.60 ²
Forfait méthadone	(1-5x/semaine)		-	195/mois ²
Forfait méthadone	(> 5x/semaine)		-	310/mois ²
Forfait méthadone courte durée	(1-5x/semaine)		-	100/mois ²
Forfait méthadone courte durée	(> 5x/semaine)		-	160/mois ²

Légende :

- Prestations offertes aux patients/clients ayant un dossier dans notre pharmacie
- Selon conditions contractuelles, prestations remboursées par les caisses d'assurance maladie

Informations supplémentaires :

Les pharmaciens conventionnés versent une ristourne de 2.5% à la caisse-maladie sur tous les médicaments dont le prix de fabrique est inférieur à SFr. 880.--. Les prix mentionnés s'entendent avec 2.5% de TVA.

Les pharmaciens de notre pharmacie sont actifs depuis longtemps pour la maîtrise de l'évolution des coûts médicamenteux grâce à la création des Cercles de Qualité et l'Assistance Pharmaceutique aux institutions.